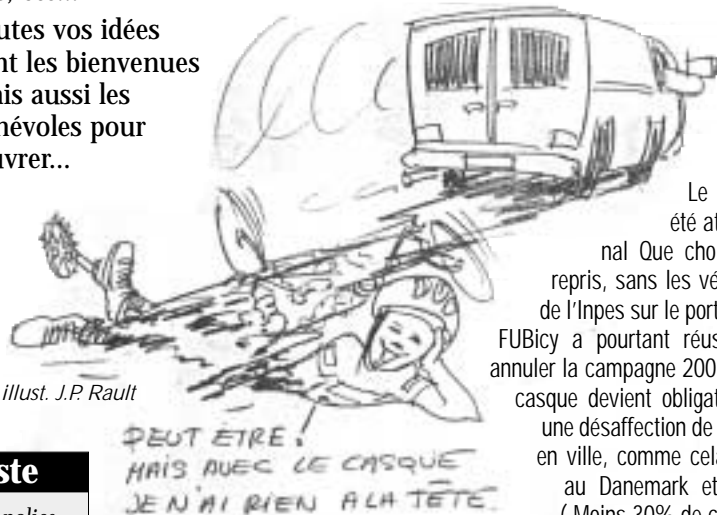


# Les bonnes idées vendangées dans le Bordelais

- Envoyer des cartes postales pour aiguillonner les politiques.
- Poser des papillons aux voitures stationnées sur les bandes cyclables
- Demander des policiers à vélo pour accompagner les manifestations de cyclistes.
- Mettre des musiciens dans le petit train pour animer et rendre attractives les manifestations de cyclistes.
- Se connecter sur les chemins de fer allemands (!) pour connaître les trains français qui prennent les vélos (bahn.de).
- Créer des micro-événements pour faire parler de nous dans la presse très souvent (toutes les semaines à Bordeaux, chapeau !)
- Démarrer enfin le marquage anti-voil et la réparation des vélos qui permettraient de toucher un nouveau public.
- Programmer des réunions mensuelles (de travail ou conviviales, balades, pots ou repas).
- Faire nous-même l'évaluation de l'avancement du plan Agglo-vélo.
- Présenter le plan agglo-vélo au Clou rouillé 2005.
- Organiser enfin, nous ou la municipalité ou l'Agglo ou le conseil général, des petits déjeuners gratuits pour ceux qui viennent travailler à vélo le 22 septembre.
- Trouver enfin une première entreprise dans l'Agglo qui va réaliser un plan de déplacement.

Etc, etc...

Toutes vos idées sont les bienvenues mais aussi les bénévoles pour œuvrer...



illust. J.P. Rault

1000 cartes pour un vélo facile en ville



DR Place au vélo-Nantes

A Nantes, l'association Place au Vélo a fait envoyer 1000 cartes postales au président de la Communauté Urbaine pour réclamer le "réveil" de sa politique cyclable, pourtant en avance jusqu'en 1994. Comme quoi, rien n'est jamais acquis en matière de vélo urbain !

Le Clou rouillé a été attribué au journal Que choisir pour avoir repris, sans les vérifier, les infos de l'Inpes sur le port du casque. La FUBicy a pourtant réussi à en faire annuler la campagne 2005. Si le port du casque devient obligatoire, il y aura une désaffection de l'usage du vélo en ville, comme cela s'est produit au Danemark et en Australie. (Moins 30% de cyclistes !)

## Le ras-le-bol de Brigitte, cycliste

Suite de la p 1, extrait de son courrier adressé à la police municipale de Rouen

Mon trajet quotidien Maromme/Rouen est assez risqué, il faut de la volonté pour poursuivre et faire face à tous les obstacles rencontrés sur la route. La Ville a eu l'heureuse idée de créer, à partir des barrières du Havre, une piste cyclable qui rejoint la voie limitée à 30 km/h desservant le port et les douanes. Cette piste s'arrête près du grand parking TEOR. A partir de là, je me permets de rouler sur les trottoirs pour protéger ma vie contre tous ces fous du volant qui, malgré les bouchons, vous écraseraient pour gagner 20 mètres ! C'est vrai que c'est interdit pour les cyclistes, mais c'est interdit également d'y stationner son véhicule ! Aujourd'hui encore, c'est le cas d'une voiture grise stationnée de manière à laisser un passage le long du grillage pour un piéton mais pas d'une poussette... (...) Ce cas me fait prendre conscience de tous ces stationnements sauvages... Les malheureux piétons doivent marcher sur la voie de déserte, où cette fois-ci, je peux rouler en toute liberté, en faisant attention à ne pas renverser un piéton, car, avec le bruit de la circulation, ils n'entendent pas la sonnette...



Pour régler votre adhésion 2005 à l'association Sabine, merci de compléter ce bulletin et le retourner par courrier.

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ mail \_\_\_\_\_

Montant de la cotisation :  Individuel ..... 8 €

Famille ..... 12 €  Demandeur d'emploi, étudiant.. 3 €

Nombre de cyclistes dans la famille.....  Bienfaiteur ..... 40 €

*Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale.*

A renvoyer avec votre règlement par chèque à l'ordre de SABINE Agglo au siège de l'association : 2 rue du Réservoir 76000 Rouen